

PRÉFET DE LA SOMME

Direction départementale des territoires et de la mer

Amiens, le 16 février 2018

Service de l'environnement, de la mer et du littoral

Bureau police de l'eau

Commune d'Hangest-sur-Somme  
rue Cahos  
80 310 Hangest-sur-Somme

Dossier suivi par : Benoit Carpentier  
Tel : 03 22 97 23 10 - Fax : 03 22 97 23 08  
[ddtm-mise@somme.gouv.fr](mailto:ddtm-mise@somme.gouv.fr)

**Objet :** Dossier de demande de modification à déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement : Réalisation de la station d'épuration d'Hangest-sur-Somme.

**Référence :** 80-2018-00036

Madame, Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande de modification des spécifications à déclaration, au titre du Code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**la réalisation de la station d'épuration  
sur le territoire de la commune de Hangest-sur-Somme**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- date de réception du dossier au guichet unique : 15 février 2018
- numéro d'enregistrement au guichet unique : 80-2018-00036

Votre dossier a été transmis à :

Monsieur Benoit Carpentier  
Service territorial du Grand Amiénois  
1, Bd du Port  
80026 AMIENS Cedex 1

qui est chargé de l'instruction de ce dossier.

Je vous précise que votre dossier présente toutes les pièces nécessaires pour un début d'instruction mais que sa régularité sur le fond au titre de la loi sur l'eau n'a pas encore été étudiée à ce stade.

J'attire votre attention sur le fait que les modifications que vous avez sollicitées ne pourront entrer en application, en tout ou partie, qu'à compter de la notification de la décision de monsieur le préfet.

Conformément à l'article R. 214-39 du code de l'environnement, le silence gardé par l'administration pendant plus de trois (3) mois sur votre demande emporte décision implicite de rejet.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Responsable du bureau  
de la police de l'eau**



Loïc PALMAS

